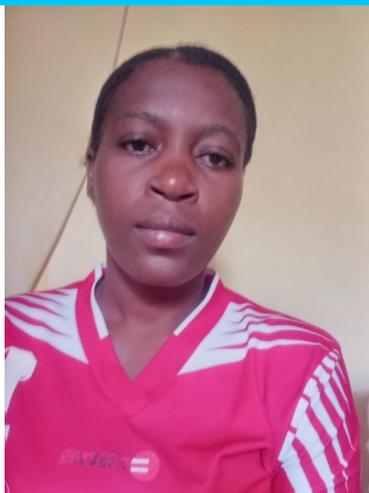


AQANU Magazine



Mme Valmé Lovely est l'une des marchandes bénéficiaires du projet. Elle achète des légumes (carottes, choux, pommes de terre) produits par les paysans dans les Mornes de Carrefour pour les revendre au marché de Rivière Froide. L'activité est rentable et promet d'avancer.

Prêts à des petites marchandes

Le 3 mars dernier avait lieu une rencontre virtuelle de suivi-évaluation du projet «Prêts à des petites marchandes».

Le projet a commencé au printemps 2022 et consistait à prêter 7500 gourdes (près de 100 \$) à 16 femmes afin qu'elles puissent exploiter leur petit commerce sans devoir autant que possible acheter à crédit.

La somme leur était prêtée pour 1 an à 1% d'intérêt. Lorsque la somme serait remboursée, elle serait ensuite prêtée à une autre marchande sous le modèle des prêts rotatifs. Le projet est sous la responsabilité de l'Encadrement des petits paysans des plaines et des mornes d'Haïti (EPPMPH) de la région de Rivière Froide.

Prêts à des petites marchandes
page2

Production de poivrons et de choux
page2

«Un devoir moral» envers le peuple haïtien
page3

Visite de reconnaissance
page5

AQANU toujours dans la course
(rappel) page6

AQANU toujours dans la course
(rappel) page7

Déjeuner en mode hybride
page8



Prêts à des petites marchandes

Le 3 mars dernier avait lieu une rencontre virtuelle de suivi-évaluation du projet «Prêts à des petites marchandes».

Le projet a commencé au printemps 2022 et consistait à prêter 7500 gourdes (près de 100 \$) à 16 femmes afin qu'elles puissent exploiter leur petit commerce sans devoir autant que possible acheter à crédit.

La somme leur était prêtée pour 1 an à 1% d'intérêt. Lorsque la somme serait remboursée, elle serait ensuite prêtée à une autre marchande sous le modèle des prêts rotatifs. Le projet est sous la responsabilité de l'Encadrement des petits paysans des plaines et des mornes d'Haïti (EPPMPH) de la région de Rivière Froide.

Étaient présentes lors de la rencontre du 3 mars, 11 marchandes bénéficiaires du projet sur une possibilité de 19. Participaient aussi à la rencontre M. Dossa Celenis, président d'EPPMPH, M Jean Plésir Jean Baptiste, responsable du projet pour EPPMPH et d'autres membres de l'Association.

Marie Lissa Guérin, Véronique Ruel et Grégoire Ruel, responsable du projet, représentaient l'AQANU.

Les marchandes se sont dites heureuses d'avoir obtenu le prêt de 7500 gourdes. Il leur donne un plus grand pouvoir d'achat et permet d'éviter de s'endetter. La plupart des marchandes apportent des produits agricoles de leur localité pour les vendre au marché de Rivière Froide (banane, figues banane, maïs moulu, pois, etc.). Elles achètent en retour du riz, de l'huile, des produits de première nécessité pour les vendre dans leur localité. Un

fait à noter, plusieurs marchandes avaient marché pendant huit heures pour participer à la rencontre et se rendre au marché.

M. Celenis a remercié l'AQANU pour ce projet. Il dit que celui-ci a un impact positif sur la vie de ces femmes, leur famille et les paysans de leur localité. Il y a une forte demande de la part d'autres marchandes pour participer à un tel projet.

Grégoire Ruel

Production de poivrons et de choux

Lors de sa rencontre du 20 février dernier, le conseil d'administration a adopté un projet de production de poivrons et de choux.

Le projet consiste à l'achat de semences de poivrons et de choux, lesquelles seront remises à quatre associations de l'Encadrement des petits paysans des plaines et des mornes d'Haïti (EPPMPH) de la région de Rivière Froide.

Ces associations préparent des pépinières et distribuent les plantules à 80 paysans. Ceux-ci font la plantation, la récolte et la vente de leur production. Une partie du produit de leur vente est remise à leur association pour l'achat de semences qui seront données à d'autres paysans selon le modèle des prêts rotatifs.





Alain Talbot et son épouse Éléanore lors de la fête du 50^e anniversaire de l'AQANU. (Photo Pierre Gosselin)

Le projet a été présenté par le comité régional de l'Outaouais et Grégoire Ruel en est le responsable pour l'AQANU. Le coût prévu est de 1469 \$. Le montant provient d'Alain Talbot et de son réseau.

Grégoire Ruel

«Un devoir moral» envers le peuple haïtien

La récente entente de collaboration entre la Fédération de l'enseignement collégial (FEC, affiliée à la Centrale des syndicats du Québec) et l'AQANU constitue en quelque sorte une première dans l'histoire de l'organisation syndicale. Certes, la FEC-CSQ a déjà, par le passé, soutenu des projets en Haïti, rappelle son président Youri Blanchet.

Mais il précise qu'elle avait alors financé directement des organismes haïtiens pour un projet qui n'avait pu se matérialiser.

C'est de cette expérience malheureuse dont on s'est souvenu au récent conseil général de la FEC et qui a suscité quelques questions.

En dépit du passé, les délégué.es des 16 syndicats de la FEC-CSQ ont accepté à l'unanimité de conclure une entente de collaboration avec l'AQANU afin de soutenir des projets en Haïti. Plus encore, le conseil général a accepté que soit versée la somme de 3564,20 \$ à l'AQANU, participant ainsi au financement de la recherche doctorale de sœur Marie Mamoune Maurice, étudiante haïtienne à l'Université Laval. Elle veut, en Haïti, identifier les caractéristiques des écoles performantes en milieu défavorisé. (voir <https://drive.google.com/file/d/1RbQxH8gDXXzWGRFhQwF0C7BkWo5EoW9o/view>)

Pourquoi ces appuis?

Pour plusieurs raisons, explique Youri Blanchet.

«De passer par l'AQANU, ça rassure!», dit-il. Rassurant aussi le fait que ce premier projet financé soit issu d'une communauté religieuse (les Petites sœurs de Sainte-Thérèse en l'occurrence), les communautés religieuses se caractérisant souvent par leur «stabilité».

L'initiative de solliciter une entente avec la FEC-CSQ revient à Reginald Sorel, membre d'AQANU-Bois-Francs. Il a présidé la fédération syndicale (de 1997 à 2005) et l'AQANU nationale de 2015 à 2019. Les fonctions de ce dernier ont participé à conforter la confiance de la FEC-CSQ à l'égard de l'AQANU.



Youri Blanchet (Photo Nathalie Hodge)

«Lorsque Reginald a présenté ce projet d'entente, cela m'a touché personnellement ayant toujours voulu faire quelque chose pour Haïti», raconte Youri Blanchet.

Un séjour marquant

À la fin des années 1980, encore étudiant en arts visuels, le Louperivois d'origine, avait participé à un stage de sensibilisation en Haïti organisé par un représentant de l'ACDI (Agence canadienne de développement international).

Plusieurs souvenirs émergent de ce séjour d'une semaine pendant lequel, bardé de son petit lexique, le collégien tentait de communiquer en créole avec les Haïtiens qu'il rencontrait. «Ça marque. La chaleur du peuple haïtien, sa résilience, sa générosité m'avaient impressionné. Je me confrontais à la pauvreté réelle. Je voyais que malgré la misère, les écolières portaient des vêtements d'un blanc immaculé; j'y voyais leur fierté. J'aurais toujours voulu retourner en Haïti.»

Mais la vie, sa famille commencée tôt, sa carrière en enseignement des arts visuels au Cégep de Rivière-du-Loup, ses engagements dans des organismes culturels de son coin de

pays... et, bien sûr, le contexte politique haïtien ont toujours retardé son projet de revoir Haïti.

L'entente de collaboration avec l'AQANU pour Haïti vient colorer son mandat de président de la FEC-CSQ, fonction que M. Blanchet occupe depuis juin dernier. «Elle arrive à un bon moment pour démontrer l'ouverture au monde de la FEC-CSQ.»

Jamais, lors des discussions en conseil général, le président n'a eu à fournir des arguments à ceux ou celles qui auraient pu s'opposer à financer des projets en Haïti en raison du chaos sociopolitique dans lequel le pays est englué.

«Nous qui sommes privilégiés»

«C'est un devoir moral que nous avons, nous qui sommes privilégiés, de soulager un peu la souffrance du peuple haïtien. Je ne dis pas qu'il n'y a pas de pauvres au Québec, mais chez nous, même un pauvre a la télé couleur.»

Par sa politique, la FEC-CSQ contribue de ses dons à plusieurs causes : la Fondation Tel-Jeunes, la Croix-Rouge (à la suite du passage de l'ouragan Fiona aux Îles-de-la-Madeleine), ATTAC-Québec, Fondation Monique-Fitz-Back, Femmes autochtones du Québec, Fédération des femmes du Québec, Comité international de solidarité ouvrière, Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi, Fondation Léo-Cormier, Conseil national des chômeurs et des chômeuses, etc.

On le constate, l'entente de collaboration avec l'AQANU sort la FEC-CSQ des limites du Québec.

Si toutes les modalités du protocole n'ont pas encore été définies, Yuri Blanchet explique que les projets haïtiens que financeront la FEC-CSQ ainsi que certains de ses syndicats concerneront essentiellement le champ éducatif.

«On pourrait s'attendre à ce que l'AQANU nous présente des projets au début de chaque année scolaire (en août par exemple), projets que la FEC pourrait soutenir et auxquels pourraient aussi contribuer certains de nos syndicats ayant la fibre internationale plus développée que d'autres.»

Le protocole de collaboration précise bien que la FEC-CSQ a toujours le choix de financer ou non des projets soumis par l'AQANU.

Hélène Ruel

Visite de reconnaissance

La délégation d'AQANU-Bois-Francis a de nouveau été invitée par le député d'Arthabaska, Éric Lefebvre, également whip en chef du gouvernement du Québec.

Un mois après avoir prononcé son allocution à l'Assemblée nationale soulignant le 50^e anniversaire de l'AQANU (le 14 février) le député a accueilli des gens d'AQANU-Bois-Francis à son bureau de Victoriaville, le 13 mars dernier.

Cette visite revêtait d'autant plus d'importance que le 14 février, le député ne disposait que de très peu de temps entre sa déclaration en Chambre et la période de questions.

Plus encore, cette fois, l'un des trois fondateurs de l'AQANU, Roland Gingras, a pu participer à la rencontre n'ayant pu se dégager pour la journée du 14 février.



Le député et whip en chef du gouvernement, Éric Lefebvre, a accueilli Roland Gingras et Robert Arsenault à son bureau de Victoriaville. (Photo Hélène Ruel)

Ainsi, la délégation sylvifranche d'AQANU Bois-Francis se composait cette fois de Roland Gingras, de son collègue victorivillais Robert Arsenault, l'autre fondateur de l'AQANU (le Montréalais Pierre Dextraze est le troisième signataire de la charte) et de Reginald Sorel qui a présidé l'AQANU nationale.

Roland a profité de l'échange pour remonter le fil du temps et raconter la genèse de l'AQANU, partant de ces marches du Rallye Tiers-Monde qui s'organisaient annuellement à Victoriaville. Le député Lefebvre s'est souvenu d'y avoir participé, se surprenant que l'AQANU y ait tiré ses origines.

Ces marches (de 20 milles à l'origine) servaient à financer des projets dans ce qu'on appelait les pays «du tiers-monde», Haïti en faisait évidemment partie. L'une des marches avait eu pour objectif de financer la construction d'une école à Flon.



Dans cet article du quotidien La Tribune publié le 25 août 1972, il était question de l'hôte haïtien Théodore «Brandon» alors qu'il s'agissait plutôt de Théodore Pradon.

Avec le prêtre André Genest, les enseignants Robert et Roland étaient très engagés dans l'organisation de la Marche et dans l'ACNU (Association canadienne pour les Nations Unies), laquelle organisait des stages en Haïti.

Roland a rappelé au député que Rallye Tiers-Monde avait bien tenté d'obtenir du financement du gouvernement fédéral (ACDI autrefois) pour des projets en Haïti. Mais cette requête avait été rejetée parce que Rallye Tiers-Monde était une trop petite organisation et parce qu'elle n'organisation qu'une seule activité par année. Voilà pourquoi, l'équipe victoriavilloise s'est jointe à l'ACNU afin de

poursuivre ses «missions» en Haïti. Plus tard, en novembre 1972, l'AQANU naissait d'une scission de l'ACNU.

l'AQANU continue de soutenir dans les communautés haïtiennes, malgré la situation en Haïti.

Comme elle l'avait fait pour le député fédéral Alain Rayes, l'AQANU-Bois-Francs a remis au député provincial une tasse et un T-shirt illustrant son slogan en créole «50 lane solidarite ak peyizan ayisyen yo». Le député Lefebvre a versé sa contribution au Club des 100 d'AQANU-Bois-Francs, laquelle lui en est reconnaissante, se souvenant également de sa contribution de 500 \$ à la suite du séisme du 14 août 2021 en Haïti.

Hélène Ruel

AQANU toujours dans la course (rappel)

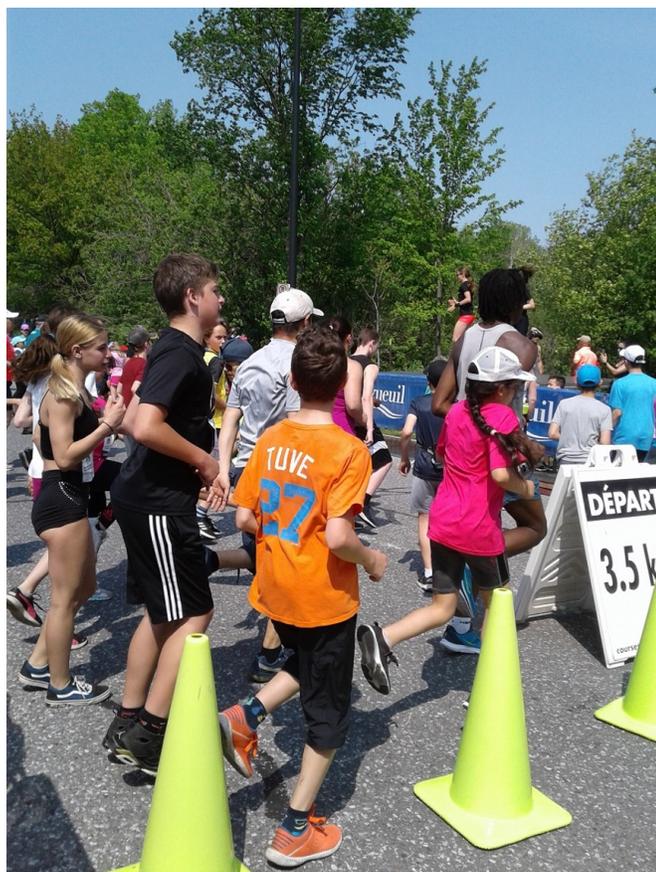
Pour la 2e année, des membres de l'AQANU participeront à la marche ou à la course du Marathon de Longueuil le samedi 20 mai et le dimanche 21 mai 2023.



Compte Facebook AQANU

AQANU toujours dans la course (rappel)

Pour la 2e année, des membres de l'AQANU participeront à la marche ou à la course du Marathon de Longueuil le samedi 20 mai et le dimanche 21 mai 2023.



Il n'est pas trop tard pour participer ou encourager les membres de l'AQANU au Marathon de Longueuil. (Photo AQANU-Montréal)

Nous vous invitons à encourager l'une ou l'autre des familles ou des personnes suivantes qui participeront à cette activité.

Famille Léon : Jean-Emmanuel, Francesca, Frantz: course du 1km.

Famille St-Fleur : Jean Max et Jonathan : course du 1 km

Famille Robenson : Louigène et deux enfants : course du 1km

Danielle Massicotte et Pierre Gosselin : marche du 5 km

Emilio Bazile : marche du 5 km

Danielle Marcotte : marche du 5 km

Pour les encourager dans cette activité, vous pouvez faire parvenir un don à tresorerie@aqanu.org via Interac ou par chèque, libellé au nom de l'AQANU et posté au : 304-473, rue de Cannes, Gatineau, J8V 4E6. Un reçu à des fins fiscales sera remis.

Si vous désirez commanditer spécifiquement un coureur/une coureuse, un marcheur une marcheuse veuillez indiquer le nom de la personne que vous désirez commanditer. Une page web est destinée à la progression de leurs objectifs de commandite : <https://www.aqanu.org/comites-regionaux-2/region-de-montreal/venez-commanditer-nos-coueurs/>

D'autres noms s'ajouteront à cette liste. Si le cœur vous en dit, il n'est pas trop tard pour vous inscrire à la course ou à la marche. Pour ce faire, veuillez communiquer avec Jean-Emmanuel Léon jeanemmanuel@yahoo.fr ou Danielle Marcotte dmarcotte87@gmail.com

Au plaisir de marcher ou de courir avec vous!

Danielle Marcotte

Déjeuner en mode hybride

L'AQANU en Outaouais rappelle aussi qu'elle organise son annuel déjeuner le 22 avril à compter de 9 heures à l'église Sainte-Maria-Goretti, située au 664, rue de Duberger à Gatineau. Ce déjeuner est offert en mode hybride, c'est-à-dire qu'on peut y participer en personne ou virtuellement.

Lors de son déjeuner, l'AQANU tracera le bilan de sa dernière année, donnera la parole à Pierre Gosselin pour retracer l'histoire de l'AQANU.

Les fonds amassés serviront à financer la formation aux nouvelles technologies (TIC-BAI) offerte à des enseignantes et enseignants de l'École de formation professionnelle Mark Gallagher en Haïti.

Ceux et celles qui ne peuvent y participer en personne peuvent assister virtuellement aux présentations au coût de 20 \$ et un reçu du même montant sera remis pour fins d'impôt. Il s'agira alors d'une contribution pour le projet fort exaltant de TIC-BAI.

On peut payer soit comptant, soit par chèque à l'ordre de l'AQANU et le poster au 304-473 rue de Cannes, Gatineau QC J8V 4E6. Sinon, on paie par Interac via tresorerie@aqanu.org avec réponse transmise au même courriel, soit par Paypal ou par Zeffy, via le site www.aqanu.org

Pour plus d'informations, on peut communiquer avec

Pierre Gosselin au 819 568-7462 ou par courriel : pierre.gosselin048@sympaticol.ca



L'annuel déjeuner de l'AQANU-Outaouais reprend du service... en personne cette année. On pourra aussi y assister virtuellement. (Photo AQANU-Outaouais)

Les billets pour ce déjeuner toujours convivial se vendent 30 \$ chacun et un reçu aux fins fiscales sur le revenu de 15 \$ sera remis pour la portion qui constitue un don. Pour les enfants de 5 à 12 ans, ce sera 15 \$ et gratuit pour les 4 ans et moins.

